

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/07/11-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 11 juillet 2019, sous la présidence de M. Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat,

Vu le décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le cadrage relatif aux modalités d'inscription, de progression et de validation en licence et master au sein d'Aix-Marseille Université modifié,

DÉCIDE :

OBJET : Modifications des modalités de contrôle de connaissances (MCC) des composantes pour l'année 2019/2020

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les modalités de contrôle de connaissances des composantes ALLSH, FDSP, FEG, IMPGT, IUT, Odontologie, OSU Pytheas, Pharmacie, Sciences pour l'année 2019/2020. Ces modalités sont détaillées en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 22 voix pour et 3 abstentions.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 25

Fait à Marseille, le 11 juillet 2019


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
ALLSH	Licence Pro, Licence, Master	Toutes mentions	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>* Dans le cadrage de niveau 2, ajouter le lien web vers le socle commun des bonus : https://www.univ-amu.fr/system/files/2019-02/DEVE_Socle_commun_des_bonus_%20approuve_CFVU_2018_12_07.pdf</p> <p>* Au titre des bonifications propres à ALLSH dans le cadre du bonus approfondissement des connaissances, il devra être précisé dans les MCC de niveau 3 pour les "Ateliers d'amélioration de français en licence 1" que la bonification sera attribuée sur la base d'une évaluation et non pas sur la base d'un simple contrôle d'assiduité pour les étudiants inscrits en parcours d'accompagnement</p>	ALLSH_L_LP_M_Niv 1 et 2	Vote prévu le 11/07/2019
FDSP	Licence Pro	Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras</p>	b_FDSP_LP_Niv 1et 2 FDSP_LP_Métiers Dt Immobilier_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Licence Pro	Logistique et transports internationaux	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>Niv 1 et 2 : ras</p>	FDSP_LP_Niv 1et 2	13/06/2019
FDSP	Licence Pro	Métiers du notariat	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras</p>	FDSP_LP_Niv 1 et 2 FDSP_LP_Métiers Notariat_Comptable taxateur_Niv 3 FDSP_LP_Métiers Norariat_Métiers du notariat_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Licence	Administration publique (co-portage avec EJCAM, IEP, IMPGT)	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) : ras</p> <p>Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras</p>	FDSP_L_Niv 1 et 2 FDSP_L_Admi Publique_Dt et Société_Niv 3	27/06/2019 13/06/2019
FDSP	Licence	Droit	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras</p>	a_FDSP_L_Droit_Niv 1 et 2 FDSP_L_Droit_L1 PARL_Niv 3 FDSP_L_Droit_L2 PARL_Niv 3 FDSP_L_Droit_L3 PARL_Niv 3 FDSP_L1_Droit EAD_Niv 3 FDSP_L1_Droit FC_Niv 3 FDSP_L1_Droit FI_Niv 3 FDSP_L1_Droit Double licence_Niv 3 FDSP_L2_Droit EAD_Niv 3 FDSP_L2_Droit FC_Niv 3 FDSP_L2_Droit FI_Niv 3 FDSP_L3_Droit EAD_Niv 3 FDSP_L3_Droit FC_Niv 3 FDSP_L3_Droit FI_Niv 3	27/06/2019 13/06/2019
FDSP	Master	Administration et liquidation d'entreprises en difficulté	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras</p>	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Admini et liquidation d'entrep_Niv 3	13/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
FDSP	Master	Droit de la santé	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit de la santé_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Droit de l'immobilier	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	FDSP_M_Niv 1 et 2.pdf FDSP_M1_Droit de l'immobilier_Niv 3.pdf	13/06/2019
FDSP	Master	Droit des affaires	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit des affaires EAD_Niv 3 FDSP_M1_Droit des affaires FC_Niv 3 FDSP_M1_Droit des affaires FI_Niv 3 FDSP_M1 et 2_Dt affaires_Dt bque et opé patrimoniales_Niv 3 FDSP_M1 et 2_Dt affaires_Proc. bancaires et marchés des prof._Niv 3 FDSP_M2_Dt Affaires_Dt des assurances_Niv 3 FDSP_M2_Dt Affaires_Droit du sport_Niv 3 FDSP_M2_Dt affaires_Dt des aff. internationales_Niv 3	13/06/2019 27/06/2019
FDSP	Master	Droit du numérique	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2.pdf FDSP_M1_Droit du numérique_Niv 3 FDSP_M2_Dt du numérique_Dt journalisme et comm des orga_Niv 3	13/06/2019 27/06/2019
FDSP	Master	Droit fiscal	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit fiscal_Niv 3 FDSP_M2_Dt Fiscal_Dt des finances pub et de la fisc_Niv 3 FDSP_M2_Dt Fiscal_Fiscalité européenne et internationale_Niv 3 FDSP_M2_Dt Fiscal_Fiscalité personnelle et du patrimoine_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Droit international et droit européen	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2.pdf FDSP_M1_Droit interna et dt européen_Niv 3 FDSP_M1 et 2_Dt intern et dt europ_ Action Dt Humanitaire_NOHA_Niv 3 FDSP_M2_Dt intern et dt europ_Action Droit Humanitaire_Niv 3 FDSP_M2_Dt interna et dt europ_Dt de l'Union europ (Ottawa)_Niv 3 FDSP_M2_Dt interna et dt europ_Dt interna public (Ottawa)_Niv 3	13/06/2019 27/06/2019
FDSP	Master	Droit notarial	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit notarial_Niv 3	13/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
FDSP	Master	Droit pénal et sciences criminelles	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Dt pénal et sc. criminelles_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Droit privé	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit privé_Niv 3 FDSP_M2_Dt Privé_Cx de la respons et de l'indemn_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Droit public (mention co-portée avec IEP pour le parcours "Carrières publiques")	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit public EAD_Niv 3 FDSP_M1_Droit public FC_Niv 3 FDSP_M1_Droit public FI_Niv 3 FDSP_M2_Dt Public_Dt des finances publiques et de la fiscalité_Niv 3 FDSP_M2_Dt Public_Dt et admin de la défense_Niv 3 FDSP_M2_Dt Public_Pratique des dts fdtax_Niv 3 FDSP_M2_Dt Public_Théorie du droit_Niv 3	13/06/2019 27/06/2019
FDSP	Master	Droit social	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Droit social-Amidex_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Histoire du droit et des institutions	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2 FDSP_M1_Hist du dt et des institutions_Niv 3	13/06/2019
FDSP	Master	Urbanisme et aménagement	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niv 1 et 2 : ras Niv 3 : ras	c_FDSP_M_Niv 1 et 2.pdf FDSP_M1_Urbanisme et aménagement_Niv 3 FDSP_M2_Urba et aménagement_Planification projets d'urba durable_Niv 3 FDSP_M2_Urba et aménagement_Pol. et projets d'habitat_Niv 3 FDSP_M2_Urba et aménagement_Projet de paysage_Niv 3 FDSP_M2_Urba et aménagement_Urba durable et projet de territoire-FC_Niv 3	13/06/2019 27/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
FEG	Licence Pro, Licence, Master	Toutes mentions	Modifier la formulation de l'article relatif aux sanctions : "Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant du blâme à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation)" est à remplacer par : "Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation)."		
FEG	Licence Pro	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_LP_Niv 2 FEG_LP_Ass Bque Chargé client_Niv 3 FEG_LP_Ass Bque Chargé client_Niv 4	17/06/2019
FEG	Licence Pro	Gestion des structures sanitaires et sociales	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_LP_Niv 2 FEG_LP_Gestion SSS_RSEPE_Niv 3 FEG_LP_Gestion SSS_RSEPE_Niv 4	17/06/2019
FEG	Licence Pro	Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise (co-portage avec IUT)	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_LP_Niv 2 FEG_LP_Métiers cpta_RPC_Niv 3 FEG_LP_Métiers cpta_RPC_Niv 4	17/06/2019
FEG	Licence Pro	Métiers du commerce international	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_LP_Niv 2 FEG_LP_Métiers com interna_Niv 3 FEG_LP_Métiers com interna_Niv 4	17/06/2019
FEG	Licence	Administration économique et sociale	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L2_L3_AES_N 1-2 et 3 FEG_L2_L3_AES_N 4	17/06/2019
FEG	Licence	Economie et gestion	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L_Eco Gestion_N 1-2 et 3	17/06/2019
FEG	Licence	Economie et gestion -PT Double licence	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L_EG_PT Double licence_Niv 1-2 et 3	17/06/2019
FEG	Licence	Gestion	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L2_L3_Gestion_Niv 1-2 et 3 FEG_L2_L3_Gestion_Niv 4	17/06/2019
FEG	Licence	Informatique (co-portage avec Sciences)	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L_Informatique_MIAGE_Niv 1-2 et 3 FEG_L_Informatique_MIAGE_Niv 4	17/06/2019
FEG	Portail	Administration économique et sociale - Economie et Gestion - Gestion	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_L_Portail_AES_EG_G_Niv 1-2 et 3 FEG_L_Portail_AES_EG_G_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Comptabilité - contrôle - audit	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_CCA_Niv 3 FEG_M_CCA_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Contrôle de gestion et audit organisationnel	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_CGAO_Niv 3 FEG_M_CGAO_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Direction de projets ou établissements culturels (co-portage avec IEP et IMPGT)	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_DPEC AIC_Niv 3 FEG_M_DPEC AIC_Niv 4	17/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
FEG	Master	Economie de l'entreprise et des marchés	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_EEM_Niv 3 FEG_M_EEM_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Economie du droit (co-portage avec FDSP)	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_Economie du Dt_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Economie (co-accréditée avec l'ECM et avec l'EHESS)	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_Economie_Niv 3 FEG_M_Economie_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Finance	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_Finance_Niv 3 FEG_M_Finance_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Gestion de production, logistique, achats	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_GPLA_Niv 3 FEG_M_GPLA_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Gestion des ressources humaines	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_GRH_Niv 3 FEG_M_GRH_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Gestion des territoires et développement local	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_GTDL_Niv 3 FEG_M_GTDL_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Management de l'innovation	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_Mgt Innovation_Niv 3 FEG_M_Mgt Innovation_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Management et commerce international	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_Mgt com international_Niv 3 FEG_M_Mgt com international_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_MIAGE_Niv 3 FEG_M_MIAGE_Niv 4	17/06/2019
FEG	Master	Mode	Niveaux 2 à 4 : ras	FEG_M_Niv 2 FEG_M_MODE_Niv 3 FEG_M_MODE_Niv 4	17/06/2019
IMPGT	Licence	Administration publique (co-portage avec EJCAM, FDSP, IEP)	Document non consolidé (niveau 2 uniquement) Niveaux 2 et 3 : ras	IMPGT_L_Adm publique_Niv 2 IMPGT_L_Adm publique_Niv 3	28/06/2019
IMPGT	Master	Direction de projets ou établissements culturels (co-portage avec FEG et IEP)	Document non consolidé (niveau 2 uniquement) Niveaux 2 et 3 : ras	IMPGT_M_DPEC_Niv 2	28/06/2019
IMPGT	Master	Management public	Document non consolidé (niveau 2 uniquement) Niveaux 2 et 3 : ras	IMPGT_M1_Mangt public_Niv 2 IMPGT_M2_Mangt public_Niv 2 IMPGT_M_Mangt public_Niv 3	28/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
IUT	Licence Pro	Toutes mentions	Document consolidé (niveau 1 et 2) * Au dernier alinea du Titre III, remplacer "[...] portées à la connaissance des étudiants avant la fin du premier mois d'enseignement." par "[...] portées à la connaissance des étudiants avant la fin du premier mois de l'année d'enseignement."	IUT_LP_Niv 1 et 2	08/07/2019
ODONTOLOGIE	Diplôme de formation générale (DFG)	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.	ODONTO_DFGSO_DFASO_3° cycle_MCC	17/06/2019
ODONTOLOGIE	Diplôme de formation approfondie (DFA)	Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	* Modification de l'article 10 relatif à l'obligation d'assiduité : précisions sur les modalités de gestion des absences injustifiées aux enseignements obligatoires (TP, ED ou stage), * Quelques dates à actualiser et quelques corrections de forme		
ODONTOLOGIE	Diplôme de Docteur d'état	3° cycle court			
OSU	Master	Biodiversité, écologie et évolution	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) * Reprendre la partie relative au RSE et y ajouter le lien web vers le tableau des RSE, * Reprendre la partie relative aux bonus et y ajouter le lien web vers le socle commun des bonus, * Au 5)b) du Titre II, à la phrase " <i>En master 1 comme en master 2, un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20,</i> " ajouter " <i>à condition que la moyenne obtenue à l'UE d'Anglais soit supérieure à la note seuil (cf II.4).</i> "	OSU_M_Niv 1 et 2	07/06/2019
OSU	Master	Gestion de l'environnement	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) * Reprendre la partie relative au RSE et y ajouter le lien web vers le tableau des RSE, * Reprendre la partie relative aux bonus et y ajouter le lien web vers le socle commun des bonus, * Au 5)b) du Titre II, à la phrase " <i>En master 1 comme en master 2, un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20,</i> " ajouter " <i>à condition que la moyenne obtenue à l'UE d'Anglais soit supérieure à la note seuil (cf II.4).</i> "	OSU_M_Niv 1 et 2	07/06/2019
OSU	Master	Sciences de la mer	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) * Reprendre la partie relative au RSE et y ajouter le lien web vers le tableau des RSE * Reprendre la partie relative aux bonus et y ajouter le lien web vers le socle commun des bonus.	OSU_M_Niv 1 et 2	07/06/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
OSU	Master	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>* Reprendre la partie relative au RSE et y ajouter le lien web vers le tableau des RSE, * Reprendre la partie relative aux bonus et y ajouter le lien web vers le socle commun des bonus, * Au 5)b) du Titre II, à la phrase "En master 1 comme en master 2, un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20," ajouter "à condition que la moyenne obtenue à l'UE d'Anglais soit supérieure à la note seuil (cf II.4)."</p>	OSU_M_Niv 1 et 2	07/06/2019
PHARMACIE	Licence Pro	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation (co-portage avec Sciences)	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>* Imbrication d'éléments de niveau 2 dans la reprise du cadrage de niveau 1, * Proposition de reformulation du paragraphe relatif à la fraude en : <i>"Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation). Tout plagiat, quel qu'en soit le support, constitue une faute. Conformément à la charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille, les cas présumés de plagiat feront l'objet de poursuites engagées par l'Université devant les instances compétentes, et leurs auteurs seront passibles de sanctions disciplinaires."</i></p>	PHARMACIE_LP_Indus pharma_19_20	21/03/2019
PHARMACIE	Master	Ingénierie de la santé	<p>Document consolidé (niveau 1 et niveau 2)</p> <p>* Quelques corrections de forme, de références, ... à apporter * Les MCC de niveau 3 devront tenir compte de la demande de modification de la maquette présentée ce jour. Elles devront être actualisées également dans le fichier excel dédié, * Proposition de reformulation du paragraphe relatif à la fraude en : <i>"Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation). Tout plagiat, quel qu'en soit le support, constitue une faute. Conformément à la charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille, les cas présumés de plagiat feront l'objet de poursuites engagées par l'Université devant les instances compétentes, et leurs auteurs seront passibles de sanctions disciplinaires."</i></p>	PHARMACIE_M_IS_19_20	21/03/2019
PHARMACIE	Diplôme de formation générale (DFG)	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	<p>Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.</p> <p>* Quelques corrections de forme, de références, ... à apporter</p>	PHARMACIE_DFGSP 2_19_20 PHARMACIE_DFGSP 3_19_20	21/03/2019
PHARMACIE	Diplôme de formation approfondie (DFA)	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	<p>Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.</p> <p>* Quelques corrections de forme, de références, ... à apporter</p>	PHARMACIE_DFASP 1_19_20 PHARMACIE_DFASP 2_19_20	21/03/2019
PHARMACIE	Diplôme de Docteur d'état	3° cycle court	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.	PHARMACIE_3° Cycle_19_20.	21/03/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
SCIENCES	Licence Pro	Toutes mentions	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niveau 2 : ras	SCIENCES_L_LP_M_Niv 1 et 2	24/05/2019
SCIENCES	Licence	Toutes mentions (y compris les portails, l'année de mise à niveau en science (AMNS), la préparation aux études scientifiques (PES))	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niveau 2 : ras	SCIENCES_L_LP_M_Niv 1 et 2	24/05/2019
SCIENCES	Master	Toutes mentions	Document consolidé (niveau 1 et niveau 2) Niveau 2 : ras	SCIENCES_L_LP_M_Niv 1 et 2	24/05/2019
SMPM - Maïeutique		Toutes les formations	Modifier la formulation de l'article relatif au plagiat et ajouter "Fraude et tentative de fraude" dans le titre de l'article : Remplacer le texte existant par : <i>"Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation). Tout plagiat, quel qu'en soit le support, constitue une faute. Conformément à la charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille, les cas présumés de plagiat feront l'objet de poursuites engagées par l'Université devant les instances compétentes, et leurs auteurs seront passibles de sanctions disciplinaires."</i>		
SMPM - Maïeutique	Diplôme de formation générale (DFG)	Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques	Composante non concernée par le cadrage MCC de niveau 1 * La non-validation de l'UE pour absences au-delà de la franchise semble relever plutôt de la compétence du jury plutôt que de celle du bureau pédagogique	SMPM_DFGMa_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - Maïeutique	Formation approfondie (FA)	Formation approfondie en sciences maïeutiques	Composante non concernée par le cadrage MCC de niveau 1 * La non-validation de l'UE pour absences au-delà de la franchise semble relever plutôt de la compétence du jury plutôt que de celle du bureau pédagogique	SMPM_FASMa_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE		Toutes les formations	Modifier la formulation de l'article relatif au plagiat et ajouter "Fraude et tentative de fraude" dans le titre de l'article : Remplacer le texte existant par : <i>"Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation). Tout plagiat, quel qu'en soit le support, constitue une faute. Conformément à la charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille, les cas présumés de plagiat feront l'objet de poursuites engagées par l'Université devant les instances compétentes, et leurs auteurs seront passibles de sanctions disciplinaires."</i>		
SMPM - MEDECINE	Diplôme de formation générale (DFG)	PACES	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.	SMPM_PACES_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019

Composante	Diplôme	Mention	Observations DEVE	Intitulés des fichiers de collecte	Date d'approbation par le conseil de composante
SMPM - MEDECINE	Diplôme de formation générale (DFG)	Diplôme de formation générale en sciences médicales	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1.	SMPM_DFGSM 2_2019-2020 SMPM_DFGSM 3_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Diplôme de formation approfondie (DFA)	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. * La DAJI alerte sur le niveau du malus en cas d'absences injustifiées, les points de pénalités devant être utilisés avec parcimonie	SMPM_DFASM 1_2019-2020 SMPM_DFASM 2_2019-2020 SMPM_DFASM 3_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Certificat de capacité	Orthophoniste	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. ras	SMPM_Certif_capacité orthophoniste_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Certificat de capacité	Orthoptiste	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. ras	SMPM_Certif_capacité orthoptiste_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Diplôme d'Etat	Ergothérapeute	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. * Le circuit et le délai de remise des justificatifs d'absences ne sont pas précisés	SMPM_DE_Ergothérapeute_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Diplôme d'Etat	Masseur-kinésithérapeute	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. * Des références réglementaires à ajouter, * La DAJI alerte sur le niveau du malus en cas d'absences injustifiées, les points de pénalités devant être utilisés avec parcimonie	SMPM_DE_Masseur Kiné_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019
SMPM - MEDECINE	Diplôme d'Etat	Infirmier en pratique avancée <i>(sous réserve d'accréditation)</i>	Formation non soumise au cadrage MCC de niveau 1. * Quelques corrections de forme, * Interrogation sur la pertinence de la distinction entre absence et absence pour force majeure	SMPM_DE_Infirmier pratique avancée_2019-2020	Vote prévu le 11/07/2019